

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2011

---

MODIFICATION DE LA LOI N° 2009-879  
PORTANT RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 3293)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 34

présenté par  
M. Tardy

-----  
**ARTICLE 12 BIS**

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« consultatif ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.